

ANNEXE A
RÈGLEMENT TOUCHANT LES ADRESSES MUNICIPALES 2015/42



Municipalité de Nipissing Ouest
101 – 225, rue Holditch • Sturgeon Falls, Ontario • P2B 1T1
Téléphone : 705-753-2250 • Télécopieur : 705-753-3950

DEMANDE DE PANNEAU 9-1-1

Nom(s) de(s) propriétaire(s) :				
Téléphone (domicile ou cellulaire) :				
Adresse postale complète :				
N° de rôle pour l'évaluation de l'impôt foncier :				
Nom du chemin (qui croise la voie d'accès à la cour) :				
Description officielle de la propriété exigeant des panneaux 9-1-1 :				
Concession :	Lot :	Partie :	Plan :	
Canton géographique :				
N° de permis de construire :				
Il faut inclure, avec la demande, des frais de soixante-quinze dollars (75 \$) pour couvrir l'achat et l'installation de la signalisation d'adresse municipale. Des frais supplémentaires de vingt-cinq dollars (25 \$) seront imputés pour les chèques sans provision.				
Puisqu'il est nécessaire de mesurer une distance jusqu'au centre de la voie d'accès à la propriété, l'entrée à la cour doit être en place et indiquée afin de déterminer l'adresse municipale.				
Annexez une copie du permis relatif à la voie d'accès municipale, le cas échéant :				

RÉSERVÉ À L'USAGE INTERNE

Paiement reçu par :		
Date de réception de la demande :		
Numéro 9-1-1 assigné :		
Panneau 9-1-1 installé par :		
Date d'installation du panneau 9-1-1 :		